

DEPARTEMENT
de Maine-et-Loire
ARRONDISSEMENT
d'ANGERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de
**MORANNES SUR
SARTHE -
DAUMERAY**

Séance du LUNDI 11 OCTOBRE 2021

Le 11 octobre 2021 à 19h00, le conseil municipal de MORANNES SUR SARTHE – DAUMERAY s'est réuni dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Jean-Marie CARDOEN, Maire.

Convocation du 05 octobre 2021 – Nombre de membres 29 – Présents 23

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

LECOURT Sylvie, Maire déléguée CHEMIRE SUR SARTHE et adjointe,
DAVY Jean-Luc, Maire délégué de DAUMERAY et adjoint,
LEDERNET Christian, DIARD Françoise, CHERBONNIER Noël, CHERRÉ Christelle, GUÉRY Louis, LECHERF-VANDERHAEGEN Catherine, BONNAVENTURE Mickaël, adjoints,
ALLARD Mickaël, de MIEULLE Roger, DELUK – de BUYSSCHER Véronique, DUPUIS Virginie, ETOURNEAU Patrice, FRESNEAU Eric, FREULON Véronique, GUITTON Sébastien, HUMEAU Emmanuelle, KAHN Gilbert, LANGLAIS Hélène, MARTIN Denis, MOGUET Françoise,
conseillers municipaux.

Absents ayant donné procuration : ATANI Béatrice (pouvoir à DAVY Jean-Luc), CLÉMOT Dany (pouvoir à MOGUET Françoise), LETHIELLEUX Joëlle (pouvoir à de RICHEMONT Xavier), RENAULT Alexandra (pouvoir à DUPUIS Virginie), SIMON Emmanuel (pouvoir à LEDERNET Christian)

Absent excusé : de RICHEMONT Xavier

Absent : NEANT

Secrétaire de Séance : DUPUIS Virginie

N° 2021 – 081: COMPLEMENT D'ADRESSAGE

Monsieur le Maire donne la parole à M. Jean-Luc DAVY, adjoint et Maire délégué de la commune de DAUMERAY.

Monsieur Jean-Luc DAVY rappelle que le Conseil Municipal avait par délibération N° 2021-049 en date du 7 juin 2021 définit, dans le cadre du nouvel adressage, de nouvelles dénominations de voies.

Un complément est aujourd'hui nécessaire.

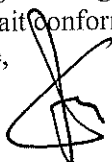
Monsieur DAVY propose les nouvelles dénominations suivantes :

- place du Camping (MORANNES),
- rue des Pruniers (DAUMERAY).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte ces nouvelles dénominations.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Jean-Marie CARDOEN

